

VACANCES POUR TOUS
21 RUE SAINT FARGEAU – CS 72021 75989 PARIS CEDEX 20
UFOVAL : Ministère Jeunesse et Sports
CGOL/LFEEP : AG.075.95.0063 - CGOL : Utilité publique – décret du 31.05.1930

Auberge de jeunesse de Strasbourg

67000 STRASBOURG



RENDEZ-VOUS SUR PLACE

Les usagers en rendez-vous sur place sont attendus le 1^{er} jour vers 16h00 et seront repris le dernier jour vers 16h00 (les horaires seront confirmés sur la convocation départ).

TRANSPORT

En train jusque Strasbourg

PREMIER ET DERNIER REPAS PRIS EN CHARGE PAR VACANCES POUR TOUS

Premier repas inclus : Goûter

Dernier repas inclus : Goûter

► Situation géographique :

Le séjour a lieu à Strasbourg même, chef-lieu du Bas-Rhin et de la région Grand Est.

► Cadre de vie :

Les jeunes seront hébergés en auberge de jeunesse au cœur de la ville de Strasbourg, sous une formule nuit + petit déjeuner.

Accompagnés de l'équipe d'animation, les jeunes disposeront d'un budget pour leur repas du midi et du soir, qu'ils pourront confectionner eux-mêmes dans l'auberge de jeunesse ou qu'ils pourront prendre dans des restaurants strasbourgeois. L'équipe d'animation sera attentive au respect de l'équilibre alimentaire.

Effectif : 24 jeunes maximum

ACTIVITES

► Ce séjour a été construit en partenariat avec l'école de musique électronique de Strasbourg, la **Longevity Music School** !

Ecole dynamique et innovante dédiée à la musique électronique, Longevity Music School s'adresse aux créatifs et aux curieux, professionnels ou novices de toutes les générations, qui souhaitent explorer, comprendre et apprendre à produire de la musique aujourd'hui. Des origines de l'électronique dans la musique aux nouvelles pratiques de production, Longevity Music School se positionne comme espace de ressource et d'expérimentation dédié au dialogue, à la réflexion et à la création autour de la musique électronique.

Durant le séjour, les jeunes suivront par demi-groupe (12 jeunes maximum) **18 heures de formation à la création de musique électronique**. Accompagnés par les enseignants de l'école de musique, ils auront à disposition l'ensemble du matériel informatique et électronique de la Longevity. Les jeunes se verront présenter les différents logiciels et les différentes techniques de création et de conception de musique électronique. Après des exercices de prise en main de tout cela, les jeunes pourront faire parler leur imagination et leur fibre artistique pour créer leurs propres morceaux de musique, avec lesquels ils pourront repartir à l'issue du séjour, et qu'ils se présenteront lors d'une soirée dédiée.

► Chaque année le dernier weekend d'août, la Longevity Music School organise un festival de musique électronique au Jardin des 2 Rives de Strasbourg, **le Longevity Festival**. Promesse d'une expérience originale, d'une harmonie des éléments, le Longevity Festival est une ballade puissante, légère, souvent surprenante, assurément unique. Sur le site, tolérance tape du pied avec bienveillance et bonne humeur, sur un dancefloor débordant d'énergie.

La veille du festival, les jeunes sont invités à venir sur le site et à assister aux derniers préparatifs d'un événement culturel qu'est un festival de musique. Ils iront **à la rencontre des tous les professionnels du monde du spectacle** présents (son, lumière, montage des scènes, sécurité ...), **à la rencontre des bénévoles** du festival afin de les sensibiliser à l'absolue nécessité du bénévolat pour que vivent des événements culturels. Selon la disponibilité des uns et des autres, les jeunes auront peut-être l'occasion également **d'aller à la rencontre des artistes** !

Enfin, les jeunes pourront **assister au premier jour de festival**, afin de profiter de l'ambiance ! Cette découverte d'un festival se fera en toute sécurité, **l'équipe d'animation sera renforcée le jour-là** pour accompagner les jeunes dans les meilleures conditions !

► Autres activités : visites de Strasbourg, baignade en lac, jeux sportifs et animations, cinéma de pleine air, soirée à thème ... les jeunes seront associés à la construction de ce programme. Une sortie en Allemagne dans la ville frontalière de Kehl est également possible.

► Equipe d'encadrement

- Un / Une directeur / directrice titulaire du brevet d'aptitude à la fonction de directeur (BAFD) : il / elle orchestre son équipe d'animation, s'assure du bon fonctionnement du séjour, réunit chaque soir son équipe pour échanger sur le déroulement de la journée écoulée et préparer les activités du lendemain.
- Des animateurs ou animatrices titulaires du brevet d'aptitude à la fonction d'animateur (BAFA) par tranche de 8 ou 10 enfants, soit 3 animatrices ou animateurs pour ce séjour.
- Un ou une assistante sanitaire en charge du suivi des traitements médicaux et plus globalement de la santé des jeunes.

► Vie collective :

Par la pratique des activités prévues, les animateurs favoriseront pour chaque jeune : la prise de responsabilités, l'apprentissage de l'autonomie en fonction de ses possibilités, le plaisir, la découverte du milieu naturel et des traditions locales.

Ils s'efforceront d'organiser la vie quotidienne afin qu'elle respecte les besoins de chaque jeune : sommeil, alimentation, hygiène.

A la fois lieu de personnalisation et de socialisation, l'Auberge de Jeunesse de Strasbourg offre :

- Une structure adaptée à chaque âge présentant **les meilleures conditions de sécurité et de santé**.
- Des formes d'activités qui répondent à la fois aux nécessités de la prise en charge des jeunes et à leurs souhaits de découverte
- Des modes d'organisation et d'animation favorisant l'expression et la création.

ATTENTION ! Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre eux, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...

► Alimentation

L'équilibre alimentaire, la qualité et la quantité des repas, la découverte de la gastronomie régionale, le plaisir de manger et de partager sont pour nous des objectifs essentiels.

Notre restauration doit assurer le principe de santé et d'hygiène alimentaire tout en étant compatible avec la demande des personnes qui ne désirent pas manger certains aliments en raison de croyances religieuses, par convictions personnelles ou pour toutes autres raisons.

Les régimes alimentaires médicaux ou allergènes sont respectés en conformité avec le certificat médical.

► Pour avoir des nouvelles de votre enfant :

Lors de ce séjour, nos animateurs tenteront de mettre en place **un blog** dont les coordonnées vous seront transmises sur la convocation départ. C'est pourquoi nous vous demandons de compléter et de nous retourner le document relatif au droit à l'image (ci-joint).

La communication avec les familles, à travers l'alimentation de ce blog, est une priorité pour notre association, nous y sommes extrêmement attentifs. Toutefois, nous vous rappelons que notre équipe d'animation encadre les jeunes du matin au soir, et ne peuvent donc alimenter le blog à chaque instant de la journée. De même, nous vous rappelons que la présence ou non d'un jeune sur une série de photos n'est dû qu'au hasard, et en aucun un choix de notre part.

Nous vous remercions de votre compréhension.

► **Trousseau:**

Pour constituer le trousseau de votre enfant, reportez-vous à la fiche trousseau fournie en même temps que le dossier de voyage ; à partir de 13 ans, le jeune a la responsabilité de son trousseau, et aucun contrôle n'est effectué.

Nous insistons particulièrement sur la nécessité de prévoir :

- chapeau et lunettes de soleil, crème solaire protectrice
- des tenues sportives pour les jeux sportifs qui seront organisés
- un petit sac à dos et une gourde pour éviter la surconsommation non-écologique dangereuse pour notre planète
- maillot de bain pour la baignade

► **Lavage du linge :**

Tout le linge et les affaires personnelles devront être marqués au nom de l'enfant (marqueur indélébile ou bande cousue) : **nous prévoyons une lessive durant le séjour**. Merci d'éviter les vêtements de valeur.

► **Argent de poche :**

A discrétion de la famille. Les jeunes ne manquent de rien au centre, il n'est donc pas nécessaire de leur donner d'importantes sommes d'argent. Néanmoins 30€ nous semble être une somme suffisante pour la durée du séjour. Placer la somme dans l'enveloppe spéciale qui vous sera transmise avant le départ. Sur place, l'équipe prendra en charge, avec l'enfant, la gestion de cet argent.

► **Santé :**

La **fiche administrative et sanitaire** doit être complétée avec précision. **Elle est obligatoire, ainsi que la photocopie des pages de vaccination à jour du carnet de santé du jeune, ou d'une attestation d'un médecin comme quoi le jeune est bien à jour de ses vaccins.**

N'oubliez pas de nous communiquer toutes recommandations utiles **AVANT LE SEJOUR** (allergies, régime alimentaire, traitement médicaux ...). L'assistant sanitaire du séjour veillera au bon état de santé de tous.

Pour tous les traitements médicaux en cours, un double de l'ordonnance du médecin est exigé, ainsi que les médicaments en quantité suffisante, pour que le jeune puisse poursuivre son traitement

► **Frais médicaux :**

Le centre de vacances avance les frais médicaux immédiats. Nous vous demanderons de nous rembourser cette avance (sauf si vous bénéficiez de la CMU-fournir l'attestation), puis sur présentation des feuilles de soin, la Caisse de Sécurité Sociale ou votre Mutuelle, vous remboursera.

► **Utilisation du téléphone mobile :**

Selon les règles mises en place par l'équipe d'encadrement. Cependant, nous insistons sur le fait que l'usage abusif du téléphone mobile peut nuire à l'ambiance générale d'un séjour collectif de vacances. Nous conseillons aux jeunes de ne pas emporter de téléphone mobile pendant leur séjour.

► **Objet de valeur :**

La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (lecteur mp3, bijoux, téléphone mobile, CD, etc...). Pour prendre des photos, nous recommandons l'utilisation d'appareils jetables. Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour.

Attention : les vols, dégradations ou pertes de tout objet de valeurs ne sont pas couverts par l'assurance de notre Association.

ASSURANCE

Tous nos séjours sont couverts par APAC Assurance, en responsabilité civile de base, protection juridique, assurance des personnes, assistance des personnes (assistance rapatriement sanitaire), assurance des biens. En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de votre mutuelle.

DOCUMENTS OBLIGATOIRES A REMETTRE AU PLUS TARD LE JOUR DU DEPART

- la fiche sanitaire complétée et signée (Attention cette fiche doit nous être transmise en amont du séjour en cas de besoins spécifiques du jeune concernant son accueil)
- la photocopie de votre carte d'assuré ou l'attestation de votre CPAM (à joindre à la fiche sanitaire)
- l'autorisation au droit à l'image
- la photocopie des pages du carnet de vaccination ou un certificat médical de vaccination à jour
- l'autorisation de sortie de territoire + une pièce d'identité en cours de validité + la photocopie de la pièce d'identité du responsable légal

**EN CAS DE MANQUEMENT D'UN DE CES DOCUMENTS,
LE JEUNE PEUT SE VOIR REFUSER LE DEPART LE JOUR J**

Bon séjour avec Vacances Pour Tous !

AUTORISATION POUR LE DROIT A L'IMAGE

Madame, Monsieur,

Votre enfant est inscrit dans un centre de vacances. Au cours du séjour, il/elle sera amené/e à utiliser du matériel audio-visuel (photo, vidéo, informatique et internet) lors des activités. Afin que votre enfant puisse passer un séjour optimal, puisse participer pleinement aux activités audiovisuelles et ramener un merveilleux souvenir de ses vacances, nous vous demandons d'autoriser l'apparition de votre enfant sur support photo, vidéo, informatique et internet, conformément à la législation relative aux droits de la personne photographiée et à l'article 9 du code civil.

Je soussigné/e :

Représentant/e légal de l'enfant :

Demeurant :

.....

Inscrit/e sur le séjour

du.....au.....

autorise - **n'autorise pas** (rayer la mention inutile)

L'équipe d'animation du séjour et l'organisateur « Ligue de l'enseignement » à utiliser dans le cadre du centre de vacances, VACANCES POUR TOUS :

- l'image et la voix de mon enfant sur support photographique, vidéo et informatique.
- l'image et la voix de mon enfant sur le site internet ou le blog du centre de vacances, permettant d'avoir un lien entre l'enfant et ses proches.
- l'image de mon enfant pour la présentation et l'illustration des centres de vacances proposés aux enfants (Brochure et site internet, départementaux et Nationaux, Vacances Pour Tous).

Fait à

Signature du représentant légal

Le

